

RWANDA

Les suites de la guerre et du génocide de 1994 ne font toujours l'objet d'aucune mesure

Index AI : AFR 47/009/2004
ÉFAI

Embargo : mardi 6 avril 2004 (00 h 01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dix ans après le début du génocide au Rwanda, le génocide, la guerre et le sida ont contribué à l'apparition d'une génération d'enfants orphelins vivant dans la plus grande pauvreté et vulnérables à toutes formes d'abus et d'exploitation, a déclaré Amnesty International ce mardi 6 avril 2004.

Dans un nouveau rapport sur le Rwanda disponible en anglais et intitulé [Rwanda: Marked for Death: Rape Survivors Living with HIV/AIDS in Rwanda](#) (index AI : AFR 47/007/2004), Amnesty International décrit à quel point les survivants du génocide et du conflit de 1994 sont restés marqués et traumatisés par ce qui s'est passé ; souvent marginalisés, ils n'ont que peu accès aux soins médicaux.

« Les bases d'un futur conflit et de l'insécurité resteront en place tant que le gouvernement rwandais n'honorera pas ses engagements en matière de droits humains », a déclaré Amnesty International.

L'organisation demande au gouvernement rwandais et à la communauté internationale d'accorder réparation aux victimes du génocide et de relever le défi de la justice au Rwanda. La communauté internationale doit consacrer des moyens financiers, techniques et politiques à la protection des droits humains dans le pays.

En 1994, le peuple rwandais a été le témoin d'actes de violence parmi les plus horribles du siècle dernier. Jusqu'à un million de personnes ont été tuées lors du génocide perpétré par les milices de l'*Interahamwe* et des opérations de représailles de l'Armée patriotique rwandaise.

Les femmes ayant survécu à des viols restent les plus marquées par le génocide. Les Nations unies estiment qu'entre 250 000 et 500 000 viols ont été commis. Beaucoup de femmes vivent aujourd'hui après avoir été contaminées par des maladies sexuellement transmissibles, notamment par le virus du sida ; elles n'ont que très peu d'espoir de pouvoir recevoir des soins médicaux ou d'obtenir une quelconque réparation. Quatre-vingt pour cent des femmes ayant survécu à des viols souffriraient toujours de traumatismes graves.

Bien que l'accès aux soins médicaux se soit amélioré, la grande majorité de ces femmes ne peut qu'espérer que quelqu'un pourra s'occuper de leurs enfants après leur mort. Dans ce rapport, Amnesty International lance un appel au gouvernement rwandais pour qu'avec l'aide des donateurs

internationaux, il favorise l'accès aux soins médicaux de toutes les personnes ayant survécu à des violences sexuelles.

« Mon premier mari a été tué durant le génocide. J'avais un bébé de trois mois, mais j'ai quand même été violée par les miliciens... Depuis que je sais que j'ai été contaminée par le VIH, mon [deuxième] mari a dit qu'il ne pouvait plus vivre avec moi. Il a demandé le divorce et m'a laissée avec trois enfants, je ne sais pas comment faire pour payer la nourriture, le loyer, l'école... mon plus grand souci est de savoir ce qu'il va advenir de mes enfants après ma mort », a raconté une survivante des viols à Kigali.

« Le Rwanda est confronté à d'énormes défis pour rendre la justice. Cependant, sans enquête ni poursuites concernant les exactions commises à la fois par les milices ayant pris part au génocide et l'actuel gouvernement du Front patriotique rwandais, les droits des Rwandais continueront d'être bafoués, laissant s'installer une instabilité à long terme et un climat d'impunité », a déclaré Amnesty International. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>